

26^e FARIVERNALE

Cette balade touristique et sportive vous permettra de parcourir 250 km de petites routes blanches faisant partie des départements des Basses et Hautes Alpes (04 et 05). Le départ et l'arrivée se feront à Auzet, au centre d'accueil CMR de la "Fontaine de l'Ours". Le prix de l'engagement comprend: le buffet froid de samedi midi , les repas du soir , les collations , la plaque de rallye, le road-book et les souvenirs.

PROGRAMME: *samedi 17 janvier 2026*

**9h /12h : accueil des participants à la "Fontaine de l'Ours" à AUZET
vérifications administratives et techniques**

11h30/13h : buffet froid à la »fontaine de l'Ours « et briefing

13h00 : départ de la première étape: *de la plus ancienne à la plus récente*

15h00 : collation vers Sisteron départ de la deuxième étape

19h00 : collation au Grand Lara, départ de la troisième étape

21h00 : arrivée à AUZET: apéritif, repas, commentaires, farigoulette.

VEHICULES : **le nombre de véhicules est limité à 40**
date de première mise en circulation : *avant le 31 décembre 1986*
priorité sera donnée aux véhicules les plus anciens , ou les propulsions.
en cas de véhicule de remplacement, celui-ci devra *impérativement.*
correspondre aux caractéristiques ci-dessus.

ENGAGEMENT:

Première mise en circulation sur la carte grise	jusqu'au 31/12/1980	190 €
Première mise en circulation sur la carte grise	ENTRE le 1/1/1981 et le 31/12/1983	200 €
Première mise en circulation sur la carte grise	APRES le 31/12/1986	230 €

- remise de **40 €** pour les membres du Farigoulette Historique Team à jour de leur cotisation **2025**
- 1 personne supplémentaire: **40 €**
- pour un paiement en liquide le chèque vous sera restitué aux vérifications
- **les engagements ne comportant pas le règlement , les photocopies obligatoires ou n'étant pas remplis ne seront pas pris en compte.**
- Les réservations se feront par ordre de réception du **dossier complet**, **priorité aux véhicules avant 1986, les autres seront en liste d'attente. Vous recevrez la confirmation au fur et à mesure des réceptions.**
- Si au 2 janvier le nombre d'engagés était inférieur à 20, l'association annulerait la manifestation et restituerait les chèques.
- Les chèques seront mis à l'encaissement le **12 janvier 2026.**
- L'annulation de l'engagement par un concurrent après le **12 janvier**, impliquera une retenue de **40 €** pour les frais engagés .(pour un paiement en liquide, le chèque sera encaissé, et le solde rendu en chèque)
- L'organisation se réserve le droit de refuser un engagement , sans donner d'explications.

REGLEMENT:

Art 1: le nombre de participants est volontairement limité.

Art 2: les équipages devront respecter le code de la route, les arrêtés municipaux et préfectoraux. Les infractions relevées par les forces de l'ordre ne seront pas supportées par les organisateurs, mais par les équipages verbalisés.

Art 3: la **FARIVERNALE** est une randonnée touristique basée sur la "**navigation**", sans esprit de compétition, sans prise de temps. Les participants s'engagent à observer les règles de prudence et de courtoisie envers le public, les riverains, les autres participants et les organisateurs.

Art 4: les organisateurs se réservent le droit de modifier tout ou partie du parcours en fonction des circonstances.

Art 5: les automobilistes devront être en règle avec les dispositions légales: carte grise, permis, assurance, contrôle technique, triangle, gilet fluo, **BRUIT...**

Art 6: les éventuels frais de dépannage n'incombent pas à l'organisateur, mais à l'équipage. Toutefois l'entraide et la convivialité seront prioritaires.

Art 7: **un équipement hivernal est obligatoire: pneus cloutés, thermo gommes, chaînes, pelle à neige, lampe de poche...un extincteur est vivement recommandé**

Art 8: **nous sommes obligés d'être intransigeant sur le bruit (Préfecture).**

Suite aux débordements des années précédentes, les contrôles de gendarmerie seront renforcés (vitesse, bruit, alcoolémie)

HEBERGEMENT :

COUCHAGE SAMEDI SOIR à « LA FONTAINE DE L'OURS »

hébergement en chambre de 4 ou 6 places, lit simple, petit déjeuner le dimanche matin, draps fournis (libération des chambres pour dimanche midi)

1 nuitée c'est 1 place petit déjeuner et draps.

29 € par personne si vous voulez une chambre à 4 ou 6 lits

33,50 € par personne si vous voulez une chambre à 2 lits

il y a plusieurs « Gîtes de France » à Auzet :

<http://www.gites-de-france.com/liste-hebergement.html>

un gîte de groupe à Verdaches : <http://www.gite-flagustelle.com> 06 62 16 19 47

FARIGOULETTE HISTORIQUE TEAM

69 chemin de l'école Boreham 04140 AUZET

tel:09 65 23 11 98 et 04 92 36 00 39

piukinen@orange.fr



Farigoulette Historique Team



26^e FARIVERNALE 17 et 18 janvier 2026

Bulletin d'engagement à remplir et à renvoyer à : **Farigoulette Historique Team 69 chemin de l'école BOREHAM 04140 AUZET**
 accompagné du **règlement** (à l'ordre de Farigoulette Historique Team) et **des photocopies** :

- du permis de conduire du conducteur
- de la carte grise du véhicule engagé , de l'attestation d'assurance, et **du contrôle technique en cours (pour accélérer les vérifications s'il fait froid!)**
- d'une autorisation écrite du propriétaire du véhicule , si celui-ci ne vous appartient pas.

EQUIPAGE	conducteur		coéquipier		passager		Réservé contrôleur technique	
nom							veilleuses	
prénom							feux de croisement	
adresse							feux de route	
							feux de stop	
tel							feux de plaque	
portable							feux clignotants	
mail							feux de détresse	
permis n°		N°					triangle	
VEHICULE							gilet fluo	
marque							klaxon	
modèle							pneus neige	
date première mise en circulation							chaînes	
immatriculation							pelle	
date dernier contrôle technique							extincteur	
assurance							signature concurrent	
police n°								
couleur principale								

Ne pas remplir les cases en gris. DATE DE RECEPTION DE L'ENGAGEMENT :

26^e FARIVERNALE 17 et 18 janvier 2026

			total
Auto immatriculée jusqu'au 31/12/1980	190,00 €		
Auto immatriculée entre 1/1/1981 et 31/12/1983	200,00 €		
Auto immatriculée après 31/12/1986	230,00 €		
membre FHT(moins 40 €)			
passager supplémentaire	40,00 €		
nombre de nuités			
	nuitée 4/6 personnes par chambre	29,00 €	
	nuitée 2 personnes par chambre	33,50 €	
	TOTAL		
Je souhaite régler en espèce : oui en chèque : oui en virement : oui			
mon chèque me sera rendu aux vérifications administratives.			

Ci-joint un chèque global de :à l'ordre de **Farigoulette Historique Team**

Les chèques seront mis à l'encaissement le 12 janvier 2026.

En cas de paiement en espèces, votre chèque vous sera restitué au contrôle administratif.

Nous pouvons aussi vous fournir le RIB de l'association pour un virement avant le 12 janvier 2026.

Nous, soussignés déclarons:

- respecter les consignes sanitaires en vigueur au jour de la manifestation
- participer de notre propre initiative à la manifestation
- avoir pris connaissance et adhérer, sans réserve et dans son intégralité, au règlement de la manifestation.
- que les renseignements concernant le véhicule inscrit sont rigoureusement exacts.
- renoncer à tous les recours envers l'association Farigoulette Historique Team, les organisateurs et participants de la manifestation, ainsi qu'envers les concurrents, pour tous dommages que nous subirions au cours de la manifestation.
- respecter scrupuleusement le code de la route tout au long de la manifestation, et en particulier la législation sur les excès de vitesse, l'alcoolémie au volant, le bruit...
- respecter les organisateurs, les participants, les **riverains** et les autres concurrents.
- adhérer à l'esprit de convivialité qui anime cette manifestation.

Nous certifions sur l'honneur l'exactitude de ces déclarations:

fait à:..... le.....

signature du conducteur:

signature du coéquipier:

signature des passagers

pour un mineur, nom et qualité du représentant légal:

